

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél. : +229 97 9046 40

Sous le haut parrainage de l'honorable ORDEN ALLADATIN Vivez la 3ème édition du

TROPHEE

FELICIEN GUEDEGBE

Infos Line: +229 62 04 47 46 +229 97 08 10 96

À PARTIR DU 11 AOÛT 2024 À 16H TERRAIN DU CEG SAINTE RITA



OUVERTURE ET EXPLOITATION DES SALLES DE FÊTES EN BÂCHES À TITRE PROFESSIONNEL P. 02

Le ministre Tonato siffle la fin de la récréation



PARTICIPATION DES DÉPUTÉS BÉNINOIS À LA 49ÈME SESSION PLÉNIÈRE DE L'APF P. 04



Le leadership de VLAVONOU salué

COOPÉRATION ADMINISTRATIVE PARLEMENTAIRE P. 05

Les Parlements du Bénin et du Québec signent un accord de partenariat



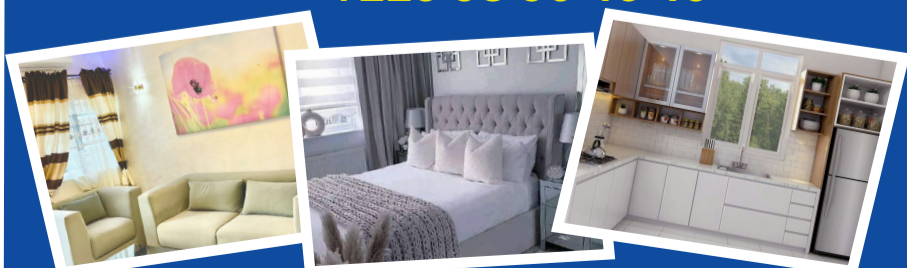
DÉCÈS DE L'ANCIEN PRÉSIDENT DE LA CAF P. 02



Issa Hayatou décédé hier à Paris

APPARTEMENTS MEUBLÉS À PORTO-NOVO «FENOU GUEST HOUSE»

+229 98 90 46 40



SALLE DE FÊTE ET DE CONFÉRENCE «ELONA HOUSE» À PORTO-NOVO

+229 98 90 46 40



OUVERTURE ET EXPLOITATION DES SALLES DE FÊTES EN BÂCHES À TITRE PROFESSIONNEL

Le ministre Tonato siffle la fin de la récréation

Communiqué du Ministre du Cadre de vie et des Transports chargé du Développement Durable rappelant aux promoteurs des salles de fêtes sous bâches ainsi que ceux des nouvelles salles en construction dans plusieurs villes du Bénin que l'article 20 du décret N°2022-301 du 25 mai 2022 portant réglementation du bruit en République du Bénin dispose que : « L'ouverture et l'exploitation des salles de fêtes en bâches à titre professionnel sont interdites sur toute l'étendue du territoire national ».



DÉCÈS DE L'ANCIEN PRÉSIDENT DE LA CAF

Issa Hayatou décédé hier à Paris

L'ancien président de la Confédération africaine de football (CAF), Issa Hayatou a tiré sa révérence selon les informations à l'âge de 77 ans. A la veille de son 78e anniversaire, le dirigeant est décédé hier jeudi 08 août à Paris. Son décès a été annoncé plusieurs fois à tort, mais cette fois-ci, sa mort a été confirmée par plusieurs sources dont Gerard Dreyfus ou encore le journaliste de la BBC, Osasu Obayiuwana.



01 BP 3592 - 01 BP 3593 Cotonou - BÉNIN
Tél. : +229 21 31 22 21 / 21 31 51 28
Fax : +229 21 31 51 09
mct.infos@goz.bj

N° 880 /MCTV/DC/SGM/DC-ABE/DRCE/SP-e

Cotonou le, 07 Août 2024

COMMUNIQUÉ DU MINISTRE DU CADRE DE VIE ET DES TRANSPORTS CHARGÉ DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

COMMUNIQUÉ RADIODIFFUSÉ ET TÉLÉVISÉ

Il m'a été donné de constater que malgré les dispositions du décret n°2022-301 du 25 mai 2022 portant réglementation du bruit en République du Bénin, les salles de fêtes sous bâches continuent de fonctionner et de nouvelles salles sont aussi en construction dans plusieurs villes du Bénin. A cet effet, je voudrais rappeler aux promoteurs des dites salles de fêtes et aux populations que l'article 20 dudit décret dispose que : « L'ouverture et l'exploitation des salles de fêtes en bâches à titre professionnel sont interdites sur toute l'étendue du territoire national ». En conséquence, ces salles de fêtes devraient déjà être démantelées.

Dans le but de faire respecter cette disposition, j'informe les promoteurs des salles de fêtes et les populations que mes services sont instruits à organiser des patrouilles inopinées sur toute l'étendue du territoire national aux fins de contrôle, et tout contrevenant sera soumis aux rigueurs des sanctions y afférentes.

Le Ministre du Cadre de Vie et des Transports chargé du Développement Durable compte sur l'écocitoyenneté et le sens de responsabilité de chacun.



José TONATO
Ministre du Cadre de Vie et des Transports
chargé du Développement Durable

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemlèmedujour@gmail.com - Tél. : +229 97 9046 40

ISBN : 978-99982-1-737-9 DÉPÔT LÉGAL N° : 15577

N° 495-24/HAAC/PT/CLC/SG/DAJDC/SDC/SCS

Porto-Novo, Rép du Bénin
Email : lemlèmedujour@gmail.com
Tél : +229 98904640

PRODUCTION
Ets EMERIC PRODUCTION
RCCM RB/PNO/09A848

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Emeric Joël ALLAGBE
Tél. : +229 97904640

CONTACTS SECRÉTARIAT
Tél. : (+229) 55499999 / 55500707

RÉDACTION
Emeric Joël ALLAGBE
Aimé HOUENOU
Eric OBINTI
Bernice ALOVOKPINHOU

PHOTOS
Benoît KOFFI
+229 97897626

MAQUETTE ET GRAPHISME:
Mayass NOUMON
+229 96138484

COUR CONSTITUTIONNELLE

Report de l'examen du recours des Démocrates contre la Vice-présidente

L'examen du recours du parti Les Démocrates contre la vice-présidente, Mariam Chabi Talata, initialement prévu pour hier jeudi 8 août 2024, à la Cour constitutionnelle, a été reporté.

Le requérant, Guy Mitokpè, secrétaire à la communication du parti Les Démocrates a annoncé dans une publication sur sa page Facebook que l'audience est reportée au 14 novembre 2024. Il avait déposé le recours contre la vice-présidente suite à ses propos tenus à Allada, lors de la tournée gouvernementale de reddition compte. «J'ai beaucoup apprécié l'intervention de la femme qui est à côté et qui a dit qu'au niveau d'Allada, il vous manque de routes. Vous n'en avez pas suffisamment mais elle a ajouté quelque chose. Si Talon ne fait pas cette route s'il le faut, on va le ramener pour un 3ème mandat... Cela veut dire qu'elle sait qu'en dehors de Talon et de son équipe au Bénin, c'est rare de trouver des bâtisseurs», avait-elle dit.

Dans son recours, Guy Mitokpè estime que cette déclaration est «attentatoire à la démocratie et à l'État de droit auxquels le peuple béninois a solennellement affirmé son attachement à l'occasion de la Conférence des Forces Vives de la Nation et même sur une question tranchée par une décision de la Cour constitutionnelle, est une contorsion déplorable à l'égard du principe de limitation du nombre de mandats présidentiels en république du Bénin». Il demande à la Cour constitutionnelle de déclarer que la vice-présidente a violé les articles 23, 34 et 42 de la Constitution. Suite au report de l'audience, les différentes parties vont devoir patienter pour connaître la décision de la haute juridiction sur cette affaire.



CEP 2024

Le processus du retrait des relevés de notes en ligne

Après la proclamation des résultats du CEP 2024, il y a quelques semaines, les relevés de notes des candidats peuvent être retirés en ligne à partir de ce jeudi 8 août.

L'obtention des relevés de notes en ligne se fait via la plateforme EducMaster. Les parents et les directeurs d'écoles peuvent retirer les relevés en suivant le procès ci-dessous.

GUIDE D'ACCÈS A L'OBTENTION EN LIGNE DES RELEVÉS DE NOTES DE L'EXAMEN DU CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES (CEP), SESSION 2024**OPTION 1 : POUR LES PARENTS/TUTEURS**

1. Récupération du compte parents du candidat : Contacter l'école fréquentée par le candidat pour obtenir les informations de connexion.
2. Accès au site web : Utiliser un navigateur web pour accéder au site web EducMaster/MEMP à l'adresse suivante : emp.educmaster.bj.
3. Téléchargement du relevé de notes : Cliquer sur le menu Mes enfants puis sur «CEP». Cliquer sur le bouton Télécharger relevé de notes.

OPTION 2 : POUR LES DIRECTEURS D'ÉCOLE

1. Accès au site web : Utiliser un navigateur web pour accéder au site web EducMaster/MEMP à l'adresse suivante : emp.educmaster.bj.
2. Téléchargement du relevé de notes : Cliquer sur le menu Classes puis sur Mes candidats. Sélectionner l'année scolaire 2023-2024. Cliquer sur le bouton Afficher. Sélectionner les candidats concernés (ou sélectionner tous les candidats). Cliquer sur le bouton Relevé de notes.

NB : Génération des comptes parents

1. Accès au site web : Utiliser un navigateur web pour accéder au site web EducMaster/MEMP à l'adresse suivante : emp.educmaster.bj.
2. Génération des comptes parents : Cliquer sur le menu Classes puis sur Mes élèves. Sélectionner la classe de CM2. Sélectionner l'année scolaire 2023-2024. Cliquer sur le bouton Afficher. Sélectionner les candidats concernés (ou sélectionner tous les candidats). Cliquer sur le bouton Générer comptes parents.

PRÉCISION IMPORTANTE : Les informations des comptes parent et/ou les relevés de notes doivent être remis gratuitement aux candidats ou à leurs parents tuteurs.



AMBASSADE DU NIGER AU BÉNIN

Nomination éminente d'un nouvel ambassadeur à Cotonou

L'ambassadeur du Bénin près le Niger, Gildas Agonkan informe que Niamey va envoyer un nouvel ambassadeur à Cotonou.

Le Bénin et le Niger multiplient les actes dans le sens de la normalisation des relations entre les deux pays. Après la présentation des copies figurées de ses lettres de créance à Niamey au ministre nigérien des Affaires étrangères, mardi 6 août 2024, l'ambassadeur du Bénin près le Niger, Gildas Agonkan annonce une bonne nouvelle. Dans un entretien accordé à Bip Radio, l'ex-député, indique que la question de la représentation du Niger au Bénin a été évoquée lors de sa rencontre avec le ministre des Affaires étrangères nigérien.

L'ambassadeur du Niger près le Bénin a quitté Cotonou pendant cette crise entre les deux pays. « Le ministre des Affaires étrangères nigérien a clairement exprimé sa position par rapport au retour de leur ambassadeur sur Niamey », a indiqué Gildas Agonkan. Selon lui, il s'agit simplement d'un rappel parce que « l'ambassadeur qui était à Cotonou avait déjà fait 5 ans ou 6 ans et c'est dans la logique du redéploiement d'un autre ambassadeur que le ministre des Affaires étrangères nigérien a souhaité qu'on ne puisse pas reconduire quelqu'un pour le rappeler après ».

Il assure que dans les jours qui viennent, un nouvel ambassadeur du Niger près le Bénin se retrouvera à Cotonou pour la continuité de sa mission. «... Le ministre des Affaires étrangères, Olushegun Bakary, m'a dit que le Niger nommera un nouvel ambassadeur qui prendra fonction dans la logique de la normalisation de nos relations », a confié l'ancien député. En attendant cette nomination, l'ambassadeur Gildas Agonkan informe qu'il y a une chargée d'affaires qui poursuit les contacts avec Cotonou.



PARTICIPATION DES DÉPUTÉS BÉNINOIS À LA 49ÈME SESSION PLÉNIÈRE DE L'APF

Le leadership du Président VLAVONOU salué

Montréal, principale ville de la province du Québec au Canada a accueilli du 5 au 9 juillet 2024, la 49ème session plénière de l'Assemblée parlementaire de la francophonie (APF). La délégation béninoise à ces assises a été conduite par le Président Louis Gbèhounou Vlavlou.

Les travaux de cette 4ème session plénière de l'APF ont commencé par la réunion du bureau de l'institution. On était le 5 juillet 2024. Au cours de cette réunion, le Président Louis Gbèhounou Vlavlou a soutenu une proposition de son homologue ivoirien visant à mettre en place une délégation de haut niveau pour aller au contact des pays de la sous-région Ouest-africaine où l'ordre constitutionnel est remis en cause. L'objectif est de maintenir le dialogue avec ces pays et d'accompagner les processus qu'ils mettront en place pour sortir des transitions politiques en cours. La proposition a aussitôt été adoptée par cette plus haute instance de l'APF.

Le second jour des travaux a été consacré à la réunion du réseau des femmes parlementaires et à la réunion du parlement des jeunes de la francophonie. La réunion du réseau des femmes parlementaires, a consacré l'entrée de l'honorable Gladys TOSSOU dans ses nouvelles fonctions de suppléante de la présidente du réseau. Les participantes à cette rencontre sont revenues sur le rapport de la réunion d'intercession du réseau que le Bénin a accueilli en avril 2024. Les avancées du Bénin en termes de représentativité des femmes au parlement, les initiatives législatives prises pour sécuriser l'interruption volontaire de la grossesse et pour permettre à la femme d'ajouter son nom de famille au nom de son enfant ont été exposées par les députés du Bénin.

À la réunion du réseau des jeunes parlementaires de la francophonie, Imelda MAKPENON et Napoléon DOSSOU-YOVO ont représenté le Bénin. À la faveur de cette 49ème session, les jeunes parlementaires ont en effet été réunis pour la 10ème édition du Parlement Francophone des Jeunes.

Au cœur des organes décisionnels

Grâce au leadership du Président Vlavlou, plusieurs députés béninois ont intégré divers organes de prise de décisions de l'APF. L'honorable Gladys TOSSOU est désormais la suppléante de la présidente du réseau des femmes parlementaires APF. Le député Assan SEIBOU est porté au poste de vice-président de la commission politique. L'honorable Chantal AHYI accède à la vice-présidence de la commission de l'éducation, de la culture et de la communication. Outre ces postes, les députés béninois se sont aussi montrés actifs dans plusieurs commissions.

Au cours de la réunion de la commission en charge des affaires politiques, l'honorable Orden ALLADATIN a fait le point de situation politique qui prévaut actuellement au Bénin. Son exposé a essentiellement fait l'état des lieux des relations entre le Bénin et le Niger. À la commission des affaires parlementaires, l'honorable Chantal AHYI, jusque-là vice-présidente de la commission a pris part aux travaux. À la commission des affaires économiques, sociales et environnementales, les travaux ont connu la participation des députés Abdoul Malick SEIBOU et Mexent DJEIGO. Avant Montréal, une réunion de cette commission tenue au Laos a proposé au Bénin de présenter un rapport sur la situation de l'économie circulaire au Bénin et dans d'autres pays africains. L'honorable Mexent DJEIGO a présenté les termes de Référence de ce rapport. Lesdits termes de référence ont été adoptés par la commission et le Bénin finalisera le rapport qu'il présentera prochainement à Budapest en Hongrie.

À la commission de l'éducation, de la culture et de la communication, l'homme Sofiatou SCHANOU a porté la voix du Bénin. Elle a fait un point sur le retour des œuvres d'art spoliées pendant la colonisation. Le cas du Bénin qu'elle a exposé a été un cas école en la matière. L'honorable Jean Méjor ZANNOU a, lui, participé à la commission dédiée au réseau des jeunes parlementaires.



COOPÉRATION ADMINISTRATIVE PARLEMENTAIRE

Les Parlements du Bénin et du Québec signent un accord de partenariat

L'un des faits majeurs ayant marqué la présence du président de l'Assemblée nationale du Bénin à Montréal au Canada dans le cadre de la 49ème session plénière de l'APF est la signature d'un accord de partenariat avec l'Assemblée nationale du Québec le 7 juillet 2024. Au bas du document scellant la nouvelle relation entre les deux parlements, Louis Gbèhounou VLAVONOU président de l'Assemblée nationale du Bénin et Nathalie ROY, présidente de l'Assemblée nationale du Québec ont apposé leurs signatures sous les regards et les ovations des députés et cadres des deux délégations.


« Nous avons signé une entente historique, une entente inédite de coopération administrative et de coopération parlementaire entre les deux parlements. Cette entente de coopération va nous permettre d'échanger les meilleures pratiques et d'apprendre d'une Assemblée à l'autre, quelles sont les meilleures pratiques, comment pouvons-nous nous améliorer en tant que parlementaire » s'est réjoui la présidente de l'Assemblée nationale du Québec. Nathalie ROY a été par ailleurs très admirative des innovations apportées par le Président Louis Gbèhounou VLAVONOU à l'Assemblée nationale du Bénin. Elle a, entre autres, salué l'arrivée de la Télévision Hémicycle du Bénin. « C'est une belle initiative qui permet à la population d'avoir accès directement aux travaux, à ce qui se passe à l'intérieur du parlement et de voir de plus près leurs élus, de les voir travailler, de les entendre. Et je pense que ça rapproche la population de l'Assemblée nationale et que c'est une très bonne chose » a-t-elle conclu dans sa déclaration.





GUEST HOUSE FENOÛ

Appartements & Chambres meublés

 98 90 46 40



Vous êtes à la recherche d'un appartement meublé ?

Pour les voyageurs qui aiment se sentir partout comme chez eux, l'appartement est l'hébergement idéal.



Les groupes et les familles peuvent profiter des chambres et de la cuisine pour s'isoler ou se retrouver autour d'un repas pour planifier les activités du lendemain.

Les appartements sont disponibles pour de courts ou longs séjours



**Porto-Novo, Djassin
Houinvé - Dowa - Tokpota**



+229 95534395 / 55500707




+229 98904640 / 55499999



ELONA HOUSE

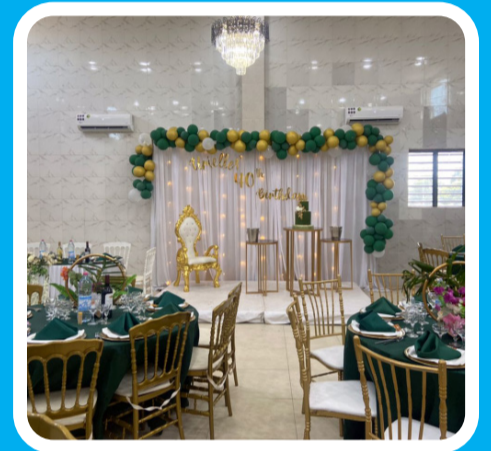
Salle de fête et de conférence à Porto-Novo

 98 90 46 40

Une destination unique au Bénin, dans la ville de Porto-Novo pour vos sorties d'entreprises ou évènements privés

Vous souhaitez organiser un séjour dans un lieu original, inspirant et complètement équipé?

Nous avons ce qu'il vous faut!



ELONA HOUSE dispose d'espaces professionnels inédits.

Accueillez vos invités dans un écrin de nature.

Mariage, anniversaire, communion, baptême, réunion, séminaire, cologie, séjour en famille et réception de tout genre?

Nous avons aussi tout pour vous accueillir !



**Porto-Novo, Djassin
Houinvié - Tokpota**



+229 95534395 / 55500707



+229 98904640 / 55499999

LANCEMENT DE LA 8E ÉDITION DES JEUX INTER CAMPUS**Le Cous-ac réitère s'engage pour la promotion du sport universitaire**

La Directrice du Centre des Œuvres Universitaires et Sociales d'Abomey-Calavi a procédé au lancement officiel de la 8ème édition des Jeux Inter Campus (JIC). La cérémonie, qui s'est tenue le mardi 6 août 2024 dernier sur le terrain synthétique de l'UAC, s'est déroulée sous le regard admiratif de toute la communauté universitaire.

Devant étudiants, responsables universitaires, autorités et autres invités le mardi 6 août 2024 dernier, le Centre des Œuvres Universitaires et Sociales d'Abomey-Calavi, dirigé par Ghislaine Fagbohoun, a une nouvelle fois réaffirmé son engagement envers le sport universitaire. C'est bien évidemment à travers l'organisation de ces Jeux Inter Campus, devenue une tradition à laquelle le COUS/AC ne manque plus de sacrifier chaque année. Ce rituel annuel est l'occasion de promouvoir le sport et l'esprit d'équipe parmi les étudiants. Ghislaine Fagbohoun a déclaré à ce sujet : « Au-delà du sport et de l'animation culturelle, c'est le brassage de nos étudiants venant de nos 14 centres universitaires. Ils restent ensemble ici pour une semaine, se connaissent mieux et c'est une très bonne chose. » Les éditions s'enchaînent mais ne ressemblent pas toujours. Pour cette 8ème édition, le comité d'organisation, fidèle à sa réputation d'innovation, a prévu plusieurs nouveautés pour le bonheur de tous. Cette année, les Jeux Inter Campus intégreront les jeux paralympiques, avec des compétitions en basketball et en Goal-ball pour les personnes en situation de handicap. De plus, les différentes fédérations sportives du Bénin ont été invitées et ont dépêché des équipes techniques sur le terrain pour détecter les talents émergents. Les disciplines traditionnelles telles que le football, le basketball (hommes et dames), le handball (dames) et le scrabble seront également présentes. Les récompenses financières pour les lauréats varieront de 50.000 F CFA à 300.000 F CFA, selon leur classement. Pour le comité d'organisation, ces initiatives visent à enrichir l'expérience des participants, à encourager la découverte de nouveaux talents et à renforcer l'inclusivité dans les compétitions. Par ailleurs, pour le compte de cette première journée, l'Université d'Abomey-Calavi, représentée au football par l'équipe de la Faculté des Sciences et Techniques (FAST), a disposé de son adversaire du Campus de Dangbo par un score sans appel de 4 buts à 0. Pour rappel, les Jeux Inter Campus se poursuivent jusqu'au 9 août prochain et se déroulent sur les installations sportives de l'UAC.

**VALIDATION DE LA SAISON ÉCOULÉE ET LANCEMENT DE LA SAISON 2024****La FEBEBOXE tient son conseil fédéral**

La Fédération Béninoise de Boxe (FEBEBOXE) a tenu le mercredi 7 Août 2024 dernier, son conseil fédéral pour lancer officiellement la saison 2024. La réunion s'est déroulée en présence de Bonaventure Coffi Codjia, directeur du sport d'élite, représentant le ministre des Sports Benoît Dato, qui a donné le coup d'envoi des travaux.

Conformément aux statuts de la FEBEBOXE, la rencontre a porté sur plusieurs points cruciaux, dont la validation de la saison écoulée. Le conseil fédéral a unanimement adopté les rapports d'activités et financiers du comité exécutif de la fédération dirigé par le Président Pierre Léonard Hinvi. Ce dernier a salué la qualité des échanges et les avancées réalisées au cours des derniers mois.

Les discussions ont couvert divers aspects, notamment l'organisation des compétitions statutaires, le fonctionnement des ligues départementales et les rendez-vous internationaux. Plusieurs participants ont salué les efforts déployés, une appréciation également partagée par Bonaventure Coffi Codjia. Au nom du ministre Benoît Dato, il a exprimé sa satisfaction pour le travail accompli et a encouragé la continuation de la dynamique actuelle. Il a notamment souligné l'importance de faire renaître la boxe béninoise.

Le conseil fédéral a également adopté le Plan de Travail Annuel 2024, qui guidera les actions de la fédération pour la nouvelle saison. Les participants ont abordé la situation des étudiants en boxe de l'INEPS, visant à améliorer leur formation et leur intégration dans le sport. De plus, les Ligues Départementales ont reçu copie des nouveaux textes de la FEBEBOXE, récemment mis en conformité, rendant les décisions prises immédiatement applicables et annulant les précédentes.

**COUPE D'AFRIQUE DE TCHOUKBALL KENYA 2024****Les tchoukballesurs béninois s'envolent pour Nairobi**

Champion d'Afrique en titre, l'équipe nationale de tchoukball du Bénin a quitté Cotonou le mercredi 7 août 2024 dernier pour participer à la 7e édition de la Coupe d'Afrique de tchoukball (CAT 2024) qui se déroulera à Nairobi, Kenya, du 8 au 12 août. Avant leur départ, la délégation a reçu le drapeau national des mains du président de la Fédération béninoise de tchoukball (FBTK), Roch Séro Sètonji Bété, lors d'une cérémonie sur l'esplanade de l'aéroport international Cardinal Bernardin Gantin.

Le Bénin, classé numéro un en Afrique et sixième mondial, se prépare à défendre son titre avec la même détermination qu'en 2022. Le capitaine Joël Éké et le vice-capitaine Hervé Houessinou ont exprimé leur gratitude envers les responsables fédéraux et l'autorité ministérielle, tout en promettant de représenter le pays avec bravoure. Le directeur technique, Hervé Dossoumou, a affirmé que les Guépards sont prêts pour le défi, bien que le Cameroun reste un adversaire important à surveiller.

La délégation béninoise, composée de 16 membres (12 joueurs et 4 officiels), bénéficiera du soutien du ministère des Sports. Le tirage au sort pour les groupes aura lieu à Nairobi dans la nuit de leur arrivée.



Vous êtes un écrivain, une personnalité, un féru de la littérature, et vous souhaitez soutenir Miss Littérature en affichant votre engagement pour le concours ? Faites-le nous savoir ! Miss Littérature, la beauté intelligente. Since 2016.

Miss littérature
Je soutiens

Miss Littérature
La beauté intelligente

NOUS CONTACTER : +229 97870303

UN CONCOURS CRÉÉ EN 2016 PAR LA BÉNINOISE CARMEN FIFAMÈ TOUDONOU

THÈME DE LA 6^E ÉDITION - BIENNALE 2024-2025

FAIRE DE LA LITTÉRATURE À L'ÈRE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Bénin • Burkina-Faso • Cameroun • Congo • Côte d'Ivoire • Gabon • Guinée • Mali • Niger • Sénégal • Tchad • Togo





© Nos Services

- * Entretien et nettoyage des bureaux - maison - shopping et espace vert
- * Construction et BTP
- * Vente de Matériels Informatiques et bureautiques

→ [Nous Contacter](#)

📍 Siège Ilot 3975 Hlazounto

☎ Tél : +229 97 32 83 51

✉ e-mail: olorygedeon@hotmail.com

PROMOTION DES VALEURS CULTURELLES ET TOURISTIQUES DES BAATONU ET BOO

Le Gouvernement érige un géant Palais royal à Nikki

(Une arène culturelle moderne accueille la prochaine édition de la Gaani)

Nikki, la capitale des valeurs culturelles des peuples Baatonu et Boo, sera bientôt dotée d'un majestueux palais royal Baru Term et d'une arène culturelle pour la Gaani. Les travaux de construction de ces infrastructures érigées sur un domaine total de 20 hectares avancent à grands pas.

Engagé dans la dynamique de valoriser son histoire et sa culture, le Bénin a lancé plusieurs projets dont le chantier de la construction du Palais Baru Term et de l'arène de la Gaani. C'est un projet phare du Programme d'actions du Gouvernement qui résulte de la vision de renforcer les pôles touristiques de la partie septentrionale du pays. Le projet est divisé en deux parties. La première, étendue sur une superficie de 5 hectares, est destinée à accueillir des infrastructures que sont le nouveau Palais royal, et l'arène de la Gaani. Cette dernière vise à révéler au monde entier l'originalité de cette fête traditionnelle et culturelle qui rassemble des milliers de Baatonu et de touristes chaque année, autour des valeurs culturelles des peuples Baatonu et Boo. La seconde partie, d'une superficie de 15 hectares, est réservée aux activités agricoles de la cour royale.

Concrètement, ce projet se décline en un palais royal moderne comportant la résidence du roi, la résidence de la reine-mère et une mosquée, puis une Arène de 3500 places et un parking d'environ 300 places pour accueillir les manifestations officielles de la Gaani et d'autres festivités. A terme, ces deux infrastructures donneront à la cité historique de Nikki son statut de berceau de la civilisation Baatonu et Boo. Si le palais Baru Term permettra de redonner au royaume de Nikki toute sa notoriété, l'Arène de la Gaani offrira, quant à elle, un théâtre de verdure d'une grande capacité, un cadre propice pour une meilleure expression de la diversité culturelle du Baru Term. L'une des particularités de ce projet est la construction du portique d'accès, une véritable entrée à la mesure de la grandeur de la culture Baatonu et Boo. Les travaux prévus pour durer 16 mois, s'achèveront dans quelques semaines pour accueillir l'édition 2024 de la Gaani. Un pas de plus vers l'ambition du Gouvernement d'inscrire la Gaani au patrimoine immatériel de l'Unesco. L'objectif étant d'en faire un événement d'attraction sous régional et mondial afin que la Gaani retrouve toute sa splendeur.





GUEST HOUSE FENOÙ

Appartements & Chambres meublés
📞 98 90 46 40



ELONA HOUSE

Salle de fête et de conférence à Porto-Novo

📞 98 90 46 40

APPARTEMENTS MEUBLÉS À PORTO-NOVO «FENOÙ GUEST HOUSE»

SALLE DE FÊTE ET DE CONFÉRENCE «ELONA HOUSE» À PORTO-NOVO



**Porto-Novo, Djassin
Houinvié - Dowa - Tokpota**



+229 95534395 / 55500707



+229 98904640 / 55499999